

SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ MÉDICALE DE MONTREAL

Séance du 21 janvier

PRÉSIDENCE DE M. LE SAGE

Après lecture et adoption du procès-verbal de la dernière séance, le nouveau président prononce l'allocution suivante :

ALLOCUTION DE M. LE SAGE

Messieurs,

La présidence de cette Société est une charge dont s'honore à bon droit tout médecin qui en est l'heureux titulaire, à cause de la parfaite distinction de ses membres et du but élevé qu'on y poursuit.

Je vous remercie vivement de cette marque d'estime et de considération.

Comme mes prédécesseurs, et avec votre concours, je m'efforcerai de rendre nos séances attrayantes et instructives par la variété autant que l'à propos des communications qui y seront faites. Dans ce but, nous avons l'intention de demander aux médecins des hôpitaux de présenter, à chacune de nos réunions, des pièces anatomo-pathologiques recueillies au cours des autopsies, en les accompagnant de commentaires utiles à propos de l'histoire clinique des malades.

Ces démonstrations sommaires et pratiques sont un complément nécessaire aux leçons purement didactiques dont on abuse quelquefois à cette tribune.

Je suis bien aise, sur ce point, de renchérir sur les idées exprimées par notre digne président sortant, M. Marien, dont nous connaissons tous la compétence et la tenacité en la matière.

J'ajoute que nous escomptons d'avance son zèle et son bon vouloir afin qu'il contribue à donner à ce genre de travail toute l'importance qu'il avait acquise aux beaux jours du "Comité d'études."

Nous continuerons les traditions du passé en invitant des conférenciers étrangers à venir faire des communications sur un sujet à leur choix.